



PREMIER CAHIER SYNODAL



26 et 27 novembre 2016



Assemblée synodale- Session des 26 et 27 novembre 2016

Déroulement

Samedi 26 novembre

- 8h45 : Accueil
- 9h15 : Prière et Introduction
 - Intervention du Père Gérard LE STANG
- 11h00-12h30: Travail en commissions
- 12h30 : Repas
- 13h30 : Rencontre des animateurs des commissions
- 14H00 : Débat en séance plénière
- 16h30 : Goûter gourmand
- 17h00-19h45 : Travail en commissions
- 19h45 : Prière en assemblée plénière
- 20h00 : Rencontre des rapporteurs et animateurs des commissions
- 20h00 : Repas
- 21h00-22h00 : Soirée détente pour ceux qui couchent sur place

Dimanche 27 novembre

- 8h45 : Prière
- 9h00 : Début des votes en séance plénière
- 11h00 : Messe à Tréguier
- 12h45 : Repas
- 13h45 : Reprise des votes en séance plénière
- 16h45 : Prière
- 17h00 : Départ

Important : apportez votre cahier synodal à l'assemblée

Assemblée synodale- Session des 26 et 27 novembre 2016

SOMMAIRE

Programme de l'assemblée2

Edito de Mgr Denis MOUTEL.....3

Schéma général du synode.....4

Préparation de l'assemblée.....5

Porter l'espérance chrétienne dans ce monde qui se cherche, dans ce monde que Dieu aime

Notes théologiques.....8

1- Témoigner ensemble.....9

2- Promouvoir la culture et le patrimoine.....10

Aller à la source

Notes théologiques.....11

3- L'initiation.....12

4- L'Eucharistie.....13

5- Formation- Ressourcement- Vie spirituelle.....14

6- Liturgie et sacrements.....15

Former des communautés fraternelles, missionnaires, organisées et reliées

Notes théologiques.....16

7- Des communautés vivantes..... 17

8- Des personnes engagées..18

Servir les personnes

Notes théologiques19

9- Les enfants et les jeunes...20

10- Les familles.....21

11- Les personnes en difficultés.....22

12- La cité23

Édito de Mgr Denis MOUTEL

« Une Eglise synodale est une Eglise qui écoute »

Au cours de la 2^{ème} Assemblée synodale, nous voulons garder l'élan qui a permis aux équipes synodales de se réunir et aussi la joie des marches synodales partagées au cours du mois de septembre dernier.

Bien sûr le grand nombre de propositions pourrait nous donner le vertige. Nous aurons à suggérer, enrichir et choisir finalement ce qui semblera le meilleur pour que nous puissions annoncer l'Évangile dans les conditions d'aujourd'hui.

Il y aura de nombreux votes et nous les recevrons comme l'expression du Peuple de Dieu et sa réelle participation à travers les délégués au synode.

Nous aurons aussi à réfléchir sur nos communautés chrétiennes : quelle conversion, quelles pratiques nouvelles, quelles formes d'engagement pour les fidèles et pour les ministres ordonnés ?

Merci à tous ceux qui ont préparé ce cahier du synode pour que nous puissions nous mettre au travail. N'ayons pas peur pour cette nouvelle étape. L'Esprit Saint continuera, en notre diocèse, ce qu'il a commencé : c'est toujours l'heure de recevoir le don de Dieu.

+ Denis MOUTEL

Évêque de Saint-Brieuc et Tréguier.

« Une Église synodale est une Église de l'écoute, avec la conscience qu'écouter est plus qu'entendre »[12]. C'est une écoute réciproque dans laquelle chacun a quelque chose à apprendre. Le peuple fidèle, le Collège épiscopal, l'Évêque de Rome, chacun à l'écoute des autres ; et tous à l'écoute de l'Esprit Saint, l'« Esprit de Vérité » (Jn 14, 17), pour savoir ce qu'il dit aux Églises (Ap 2, 7) ». (Discours du pape François, le 17 octobre 2015 pour le 50^{ème} anniversaire de l'institution du synode des évêques)

4 juin

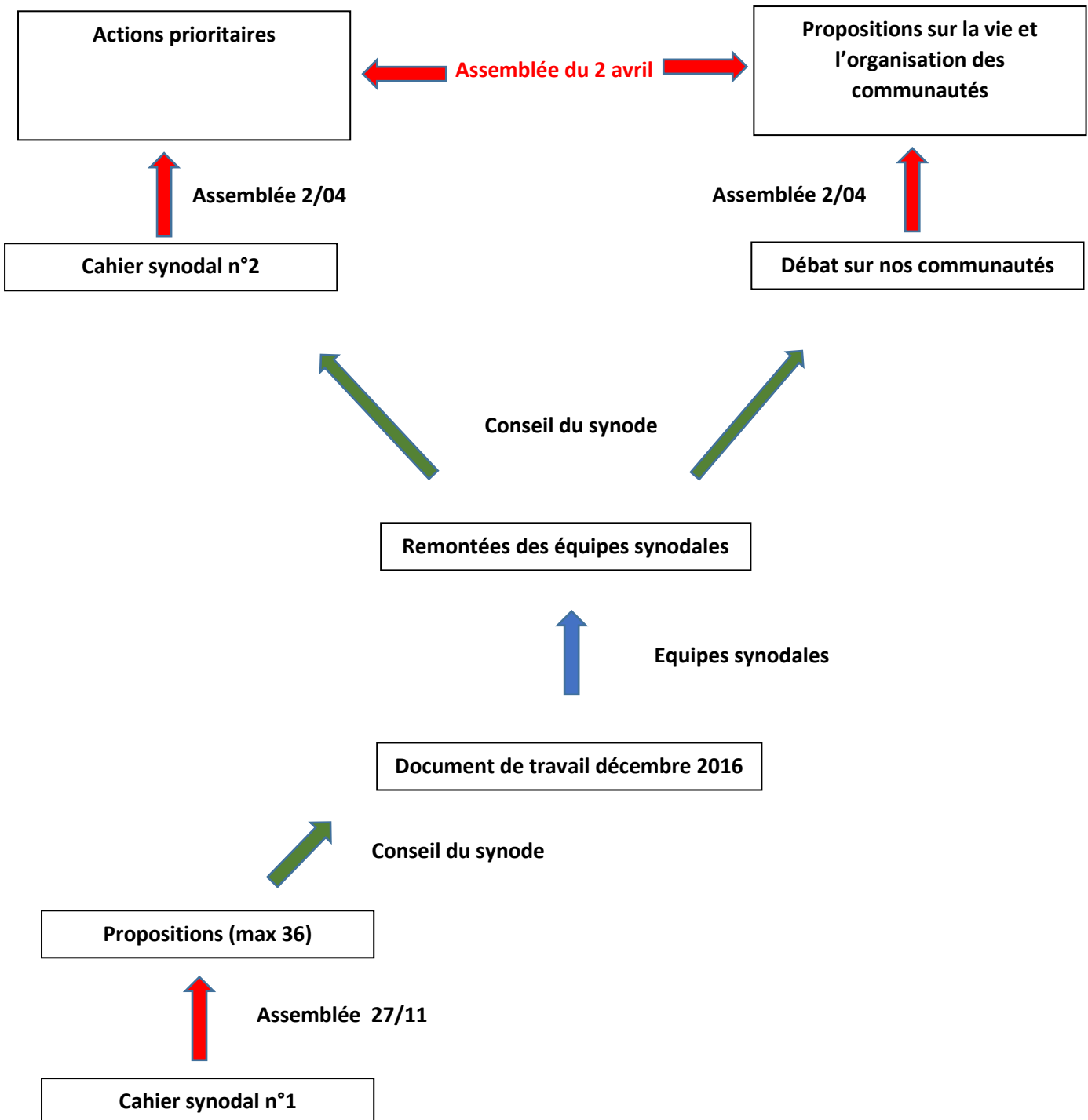
ORIENTATIONS

DECRETS

ACTIONS PRIORITAIRES PROPOSEES

EVEQUE

EVEQUE



Votre travail

Avant la session :

1

Lire

Dès réception de ce document, prenez le temps de tout parcourir pour avoir une vision générale de son contenu

2

Choisir

Choisir trois thèmes que vous préféreriez travailler en commission au cours de l'assemblée. Vous serez inscrit dans une commission qui travaillera un et un seul de ces trois thèmes.

3

Vous inscrire dans une commission

Avant le 22 novembre, faites connaître votre choix au secrétariat général du synode en retournant la feuille d'inscription jointe ou par courrier électronique à synode@diocese22.fr Indiquez bien votre nom et votre ordre de préférence : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}. Si votre réponse n'est pas arrivée en temps voulu, vous serez affecté d'office à une commission.

4

Préparer

La session des 26-27 novembre sera très dense. Prenez le temps de lire, avant la session, l'ensemble du cahier synodal et de noter vos réactions, vos questions. En commission, vous approfondirez un thème mais en assemblée plénière vous aurez à débattre et à voter sur l'ensemble des thèmes.

INSCRIPTION POUR UNE PRISE DE PAROLE DANS LE DEBAT EN ASSEMBLEE

Cette étape est expliquée page 5.

Si vous souhaitez apporter une contribution personnelle au débat, vous devez vous inscrire auprès du secrétariat général avant le 23 novembre en donnant l'essentiel de votre intervention.

objectif de l'Assemblée

Le synode est d'abord une célébration. Des fidèles catholiques sont invités à se mettre ensemble à l'écoute de l'Esprit Saint pour imaginer le meilleur pour le diocèse de Sant Briec, dans l'audace et la lucidité.

Durant l'Assemblée, il s'agit donc de créer une conscience commune des priorités pastorales et de discerner les conversions personnelles et communautaires à effectuer pour le bien du diocèse et notre fidélité à la mission. Cela suppose une attitude d'écoute et de respect de l'autre, un climat de confiance pour que tous puissent s'exprimer, une disponibilité à la nouveauté de l'Esprit.

Les équipes synodales ont exprimé à travers de multiples propositions leur désir de communautés vivantes, ouvertes, missionnaires. Durant cette session de l'assemblée, les délégués vont formuler et retenir celles qui leur paraissent prioritaires (au maximum 36). Les équipes synodales puis l'assemblée d'avril travailleront ensuite sur les conséquences pratiques des propositions du synode pour notre vie chrétienne, notre vie en Eglise, notre service du monde pour arriver à des schémas de mises en œuvre concrètes.

Après la session de novembre, nous regarderons avec lucidité les ressources humaines dans notre diocèse aujourd'hui, dans cinq ans, dans 10 ans. Les équipes puis l'assemblée d'avril seront appelées à réfléchir sur la forme que pourront prendre nos communautés chrétiennes pour être, dans ce contexte, des réalités vivantes et missionnaires.

La session mode d'emploi

Durant cette session alterneront des temps de travail en commissions et des temps en assemblée plénière.

LE TRAVAIL EN COMMISSION

Les commissions sont composées d'une vingtaine de personnes, représentant la diversité des délégués : membres de droit, membres nommés, membres élus. Pour chaque commission, le secrétariat général aura désigné préalablement un animateur, un secrétaire et un rapporteur.

Le samedi il y aura deux temps de travail en commission :

- Un premier temps permettra de préparer le débat en séance plénière. Il aura lieu le samedi après-midi.
- Un deuxième temps suivra ce débat. Il sera demandé aux délégués de la commission d'examiner l'ensemble des propositions correspondant au thème qu'elle doit traiter. La commission amendera, enrichira les propositions du cahier synodal, écrira d'autres propositions et devra définir trois propositions, jugées prioritaires, qui seront présentées à l'Assemblée en séance plénière.

Au terme de ses travaux, la commission devra remettre au secrétariat général un compte rendu écrit. Il sera conservé dans les documents officiels du synode et portera :

- Les propositions retenues comme prioritaires. Le dimanche, le rapporteur présentera en séance plénière les raisons de ces choix.

Ce compte rendu pourra aussi rapporter :

- des commentaires individuels ou collectifs sur le texte introduisant le thème
- des suggestions de questions à approfondir
- des suggestions de mises en œuvre déjà formulées par des membres au cours du travail en commission

Ces trois types d'expression ne seront pas débattus en assemblée plénière mais serviront à construire la suite du travail en équipes synodales.

EN SEANCE PLENIERE

SAMEDI 26 NOVEMBRE : **un temps de débat en assemblée plénière**

Avant le choix, par la commission, des trois propositions jugées prioritaires, un temps de débat permettra à chacun de prendre librement la parole.

Ceux qui veulent s'exprimer à titre individuel pour formuler une demande de modification parmi les propositions du cahier synodal, faire une nouvelle proposition ou souligner un point absent du cahier synodal qui mériterait d'être travaillé, s'inscriront auprès de la secrétaire générale avant la session et transmettront le résumé de leur intervention.

Le samedi matin un temps de travail en commission permettra d'exprimer des demandes et réactions de même type mais émanant du groupe.

Les temps de prise de parole seront définis par le régulateur en lien avec la secrétaire générale et le modérateur en fonction du nombre de demandes d'expression.

Ces interventions seront suivies d'un temps de débat avec toute l'assemblée réunie en séance plénière.

DIMANCHE 27 NOVEMBRE : **temps de vote en assemblée plénière**

Chaque délégué recevra un document présentant, thème par thème, les trois propositions qui ont été retenues par la commission. L'ensemble des propositions, celles inscrites dans ce cahier et celles retenues par la commission, est soumis au vote de l'assemblée.

La procédure du vote sera expliquée en début de séance.

Porter l'espérance chrétienne dans ce monde qui se cherche, dans ce monde que Dieu aime

Notes théologiques P. Gérard LE STANG

Cette première vague de propositions rassemble ce qui touche à la mission première de notre Eglise : permettre à notre monde de connaître le Christ, le tourner vers la Bonté de Dieu que l'Eglise cherche à transmettre de façon concrète. C'est l'appel reçu au baptême à être, tout à la fois, disciples et missionnaires du Christ, l'appel à être envoyés par Lui là où il nous précède.

Au-delà de la variété des propositions - à voter, ou pas -, l'enjeu est de vivre la *conversion pastorale* dont nous parle le Pape François. Notre Eglise n'est pas un en-soi qui « tourne » sur elle-même, selon des fonctionnements qu'on chercherait à simplifier ou perfectionner. Elle est tournée vers le monde, elle est au milieu du monde, elle est pleinement de ce monde tout en portant en elle un trésor qui transcende ce monde.

Cette conversion pastorale est une conversion missionnaire : sans cesse, nous devons interroger : ce que nous faisons a-t-il du sens ? Sommes-nous, non seulement visibles, mais lisibles et crédibles ? Cette conversion n'est pas guidée par le seul souci d'une communication performante mais par un désir puissant : notre *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés*. Il nous fait partager ce désir ardent. Rien à voir avec du prosélytisme au sens d'une propagande qui contraint et soumet. L'enjeu est autre : c'est celui d'ouvrir ce monde à la clarté de Dieu, qui illumine, relève et réchauffe.

Oui, l'enjeu est le salut de l'homme : qu'il soit sain et sauf en cette terre, heureux du bonheur d'être aimé, justifié, consolé, encouragé ; qu'il soit renouvelé par une espérance qui rend fort ; et qu'il soit conscient du bonheur d'être aimé de Dieu. C'est ce bonheur qui rend capable d'aller au bout du don de soi, qui passe la mort et est la matière de notre éternité.

La mission comprend plusieurs niveaux : le premier est celui de l'hospitalité, de l'attention et de l'écoute ; le second est celui du dialogue, de la recherche commune et de l'enrichissement mutuel ; le troisième est celui du témoignage, qui rend compte de l'Espérance qui est en nous ; le dernier est celui de l'enseignement, qui se fait catéchèse ou explicitation de la foi, qui honore l'intelligence humaine et donne de comprendre que la foi de l'Eglise est à même de rejoindre tous les âges et toutes les cultures. Ces quatre niveaux s'appellent et se répondent les uns les autres.

Nous enrichirons et modifierons ces propositions, nous les voterons ou pas : faisons-le sur la base de de cette conversion pastorale et missionnaire : tout cela fait-il davantage de notre Eglise une église « en sortie », accueillante et bienveillante envers ce monde pour mieux le faire accéder au mystère de la foi ?



« L'intimité de l'Église avec Jésus est une intimité itinérante, et la communion « se présente essentiellement comme communion missionnaire ». ^[20] Fidèle au modèle du maître, il est vital qu'aujourd'hui l'Église sorte pour annoncer l'Évangile à tous, en tous lieux, en toutes occasions, sans hésitation, sans répulsion et sans peur. La joie de l'Évangile est pour tout le peuple, personne ne peut en être exclu. C'est ainsi que l'ange l'annonce aux pasteurs de Bethléem : « Soyez sans crainte, car voici que je vous annonce une grande joie qui sera celle de tout le peuple » (Lc 2, 10). L'Apocalypse parle d'« une Bonne Nouvelle éternelle à annoncer à ceux qui demeurent sur la terre, à toute nation, race, langue et peuple » (Ap 14, 6) » La joie de l'Évangile – Pape François (§ 23)

Proposition 1-1 : *Ceux qui font l'expérience de la rencontre du Christ ne peuvent garder pour eux seuls cette présence qui transforme leur vie.*

Nous insisterons sur la rencontre du Christ comme chemin de bonheur, de vie, de liberté, de salut pour tout homme.

Proposition 1-2 : *Notre monde est en attente d'espérance et de joie.*

Nous donnerons une priorité au témoignage joyeux et à l'action de grâces pour les beautés, les richesses de notre monde et de nos vies.

Proposition 1-3 : *Les personnes en recherche hésitent parfois à franchir le seuil de nos églises et de nos maisons paroissiales.*

Nous veillerons à l'hospitalité dans nos églises et nos maisons paroissiales et nous chercherons à rejoindre les personnes sur leur lieu de vie et à témoigner dans des lieux publics et parfois inattendus.

Proposition 1-4 : *Certains moments de la vie, heureux ou douloureux, ouvrent au questionnement et à la recherche spirituelle.*

Nous formerons des personnes à l'accueil, à l'écoute et au témoignage de foi pour mieux comprendre, rejoindre et accompagner les demandes qui s'expriment en des occasions particulières (baptême, obsèques...)

Proposition 1-5 : *Ce que nous avons de meilleur, nous souhaitons le partager, avec audace, en acceptant le risque de l'ouverture, en bousculant- d'abord en nous-mêmes- le confort, la tiédeur et l'indifférence.*

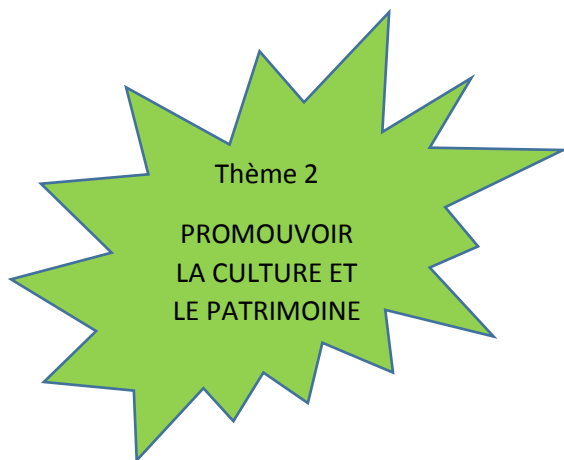
Nous proposerons des moments de rencontre au cours desquels nous donnerons la parole à des témoins du Christ dont les choix de vie font le lien entre vie et foi.

Proposition 1-6 : *Le Pape François nous invite à quitter le confort de l'entre soi pour être une Église en sortie, une Église missionnaire, une Église qui raccourcit les distances.*

Nous développerons un esprit missionnaire dans nos projets et dans nos structures. Nous chercherons ceux dont nous devons nous faire proches et la manière de nous faire proches. . Pour cela, nous regarderons lucidement ce à quoi nous devons renoncer dans nos manières habituelles de faire.

Propositions 1-7 : *Le pape François ne cesse d'appeler l'Église à une vaste « conversion pastorale » pour retrouver la « joie de l'Évangile » et l'annoncer aux « périphéries géographiques et existentielles ».*

Pour vivre cette conversion pastorale, nous nous interrogerons régulièrement en Église sur la manière dont nous répartissons notre temps, nos ressources humaines et matérielles : évangélisation, organisation, autoreproduction des structures.



« Toutes les expressions d'authentique beauté peuvent être reconnues comme un sentier qui aide à rencontrer le Seigneur Jésus. Il ne s'agit pas d'encourager un relativisme esthétique,^[130] qui puisse obscurcir le lien inséparable entre vérité, bonté et beauté, mais de récupérer l'estime de la beauté pour pouvoir atteindre le cœur humain et faire resplendir en lui la vérité et la bonté du Ressuscité. .../... Il est souhaitable que chaque Église particulière promeuve l'utilisation des arts dans son œuvre d'évangélisation, en continuité avec la richesse du passé, mais aussi dans l'étendue de ses multiples expressions actuelles, dans le but de transmettre la foi dans un nouveau "langage parabolique". La joie de l'Évangile – Pape François (§ 167)

Proposition 2-1 : *Nous disposons en Bretagne d'un patrimoine culturel et religieux très largement estimé par les habitants des Côtes d'Armor et bien d'autres personnes.*

Nous soignerons l'accueil et mettrons en place les ressources permettant de comprendre l'architecture, les rites, l'expérience de la foi inscrite dans la pierre, les vitraux, les œuvres d'art.

Proposition 2-2 : *Ce riche patrimoine religieux est un bien vivant par lequel nous sommes conduits au cœur de la foi.*

Nous développerons des programmes de découverte avec les établissements scolaires pour y vivre non seulement des temps de visite mais aussi des temps d'initiation à l'intériorité.

Proposition 2-3 : *L'entretien et la promotion de notre patrimoine peut être un lieu privilégié pour la rencontre et l'engagement intergénérationnel.*

Nous prendrons des initiatives pour que toutes les générations gardent vivant ce patrimoine et s'approprient sa richesse spirituelle.

Proposition 2-4 : *Le beau est un chemin qui ouvre à la vie intérieure et à la contemplation.*

Nous développerons des pédagogies qui ouvrent à la contemplation, à la quête spirituelle à partir d'œuvres d'art, d'églises et de chapelles, de la nature

Proposition 2-5 : *La création artistique au service de l'évangélisation est vivante et doit être promue.*

Nous ferons connaître et soutiendrons des artistes dont l'expression artistique permet un chemin de foi.

Proposition 2-6 : *Le temps des vacances est aussi un temps de disponibilité pour se ressourcer,*

Nous organiserons durant les mois d'été des temps de « halte spirituelle ».

Proposition 2-7 : *Les pardons et les pèlerinages sont des lieux ouverts et populaires, des expériences fortes de la foi et de la vie en Église.*

Nous veillerons à soutenir ces initiatives et à trouver des formes innovantes afin d'accueillir les gens dans leur grande diversité.



Notes théologiques P. Gérard LE STANG

Le désir de renouvellement de notre Eglise risque parfois de se résumer à quelques incantations, quelques propositions assez superficielles, dont nous savons déjà qu'elles ne produiront pas grand' chose. Il faut, il n'y a qu'à... Quand on progresse ainsi, le découragement n'est jamais loin.

Pourtant le désir de renouvellement est là. Il faut le nommer et reconnaître la source dont il vient. Il faut le laisser grandir en nous. Comment ? En allant au cœur.

Le Concile Vatican II a-t-il porté tous ses fruits dans nos communautés chrétiennes ? On peut s'interroger. L'appel à vivre le baptême comme une vocation à la sainteté et un fleurissement des charismes divers, la place centrale à donner à la Parole de Dieu dans la vie chrétienne, l'expérience de la liturgie et des sacrements comme lieu de rencontre profonde de Jésus par tous et pour tous, l'expérience de l'Eglise comme communion missionnaire, l'approche renouvelée des ministères ordonnés, le dialogue tous azimuts avec les autres confessions chrétiennes et religions non chrétiennes etc.

Plus de 50 ans après la clôture de ce Concile décisif, le contexte - il est vrai - a bien changé. Les chrétiens étaient forts et l'enthousiasme militant très ardent. Aujourd'hui, l'Eglise se sent plus vulnérable et s'interroge sur elle-même et son avenir. D'où l'importance de revenir à la source de notre foi : celle de la Parole et des sacrements, qui s'explicite dans l'enseignement de l'Eglise et se vit dans des communautés priantes et fraternelles. Ce retour à la source est un chemin de simplification: il permet de discerner ce qui est vital pour notre Eglise, et ce qui l'est moins.

Jésus, à la samaritaine, au bord du puits, disait : *Si tu savais le don de Dieu et qui est celui qui te dit 'donne-moi à boire', c'est toi qui lui aurais demandé de l'eau et il t'aurait donné l'eau vive* (Jean 4/10) Il ouvrait à cette femme, en quête du vrai amour, un chemin de salut et la rendait missionnaire sans le savoir : *ne serait-il pas le Christ ?* (Jn 10/29). Le Christ, notre Source, veut nous donner l'Eau Vive, pour nous conduire au témoignage tout en traversant nos déserts.



« La première annonce ou “kérygme” a un rôle fondamental, qui doit être au centre de l’activité évangélisatrice et de tout objectif de renouveau ecclésial. Le kérygme est trinitaire. C’est le feu de l’Esprit qui se donne sous forme de langues et nous fait croire en Jésus Christ, qui par sa mort et sa résurrection nous révèle et nous communique l’infinie miséricorde du Père. Sur la bouche du catéchiste revient toujours la première annonce : “Jésus Christ t’aime, il a donné sa vie pour te sauver, et maintenant il est vivant à tes côtés chaque jour pour t’éclairer, pour te fortifier, pour te libérer”. Quand nous disons que cette annonce est “la première”, cela ne veut pas dire qu’elle se trouve au début et qu’après elle est oubliée ou remplacée par d’autres contenus qui la dépassent. Elle est première au sens qualitatif, parce qu’elle est l’annonce principale » La joie de l’Evangile- Pape François (§164)

Proposition 3-1 : « Aider les enfants, les jeunes, les adultes à connaître et à aimer toujours plus le Seigneur est une des plus belles aventures éducatives, on construit l’Église ». Pape François aux catéchistes

Nous poursuivrons le grand chantier de réflexion ouvert sur la catéchèse. Nous nous poserons la question d’une diversité de parcours catéchétiques, prenant en compte la diversité des parcours de foi des enfants et des familles. Nous serons inventifs pour voir comment les nouveaux rythmes scolaires apportent des opportunités nouvelles pour la catéchèse et repenserons les liens entre école catholique et catéchèse.

Proposition 3-2 : L’Eglise catholique se perçoit comme le Peuple de Dieu chargé d’annoncer l’Evangile. Tout membre de ce peuple est appelé à partager sa foi en Christ.

Nous aurons le souci d’appeler pour des missions diverses, adaptées aux charismes et à la disponibilité des personnes: témoignage ponctuel, accompagnement d’un temps fort, participation avec un catéchiste à l’animation d’un groupe, prise en charge d’un groupe de catéchèse.

Proposition 3-3 : « Le Seigneur est vivant et il marche à vos côtés dans votre vie. C’est votre mission ! Allez apporter cette espérance. ». Pape François aux jeunes

Nous inviterons les jeunes à participer à la catéchèse des plus jeunes comme aînés dans la foi.

Proposition 3-4 : Nous ne naissons pas chrétiens. Nous sommes appelés à devenir chrétiens tout au long de notre existence.

Nous développerons des temps réguliers de catéchèse intergénérationnelle en complément des propositions spécifiques liées aux étapes de la vie

Proposition 3-5 : La famille est la communauté de vie la plus fondamentale de l’expérience humaine

Nous développerons les contacts entre prêtres, catéchistes et familles des enfants catéchisés en prenant le temps d’écouter leurs attentes pour leurs enfants. Nous proposerons des parcours susceptibles de conforter les familles dans leur itinéraire de foi.

Proposition 3-6 : Nous ne pouvons pas témoigner de Jésus-Christ, si nous ne faisons pas pour nous-mêmes l’expérience de sa Présence.

Nous proposerons aux catéchistes des temps spirituels pour goûter la présence du Christ, pour écouter sa Parole, pour nourrir une amitié avec Lui.

Proposition 3-7 : Par son don total au Christ, le prêtre en est le premier témoin.

Nous veillerons à ce que les prêtres rencontrent régulièrement les enfants dans le cadre de la catéchèse.

Proposition 3-8: Le catéchuménat est un signe fort d’espérance pour les communautés chrétiennes

Nous éveillerons les chrétiens des paroisses à la réalité du catéchuménat, à leur responsabilité dans l’accueil et l’accompagnement des catéchumènes. Pour que les catéchumènes et les nouveaux baptisés découvrent la diversité de la communauté, des engagements et services, et commencent à tisser des liens, nous organiserons des rencontres avec des personnes de la paroisse. Nous prendrons des initiatives pour que les nouveaux baptisés se sentent de plus en plus à l’aise dans la communauté et heureux de s’y trouver.



« Lors de la dernière Cène, Jésus donne son Corps et son Sang, avec le pain et le vin pour nous laisser la mémoire de son sacrifice d'amour infini. Avec ce viatique rempli de grâce, les disciples ont tout le nécessaire pour leur chemin à travers l'histoire, pour étendre le royaume de Dieu. Lumière et force seront pour eux le don que Jésus a fait de lui-même en s'immolant volontairement sur la croix. Et ce Pain de vie est parvenu jusqu'à nous »

« L'Eucharistie nous permet de ne pas nous désagréger, parce qu'elle est lien de communion, l'accomplissement de l'Alliance, le signe vivant de l'amour du Christ qui s'est humilié et anéanti pour que nous restions unis. En prenant part à l'Eucharistie et en nous nourrissant d'elle, nous sommes engagés sur un chemin qui n'admet pas les divisions. » Homélie du Pape François 4 juin 2015

Proposition 4-1 : *L'Eucharistie est le centre et le sommet de la vie chrétienne. Les fidèles sont invités à une participation active.*

Nous veillerons à la beauté des célébrations eucharistiques avec la sobriété et les temps de silence qui favorisent l'intériorisation.

Proposition 4-2 : *Les fidèles sont invités à une participation active à l'Eucharistie*

Nous proposerons des temps de formation liturgique pour permettre à tous de découvrir la richesse du mystère célébré. Nous veillerons à donner une place à la diversité des âges et des sensibilités dans nos équipes liturgiques.

Proposition 4-3: *Les homélies font l'objet d'une attente forte de la part du peuple de Dieu*

Nous inviterons prêtres et diacres à se former et à partager leur expérience.

Proposition 4-4 : *L'Eucharistie signifie et réalise l'unité du Peuple de Dieu.*

Pour donner le goût d'une communauté vivante aux participants, nous soignerons la qualité de l'accueil au début de nos célébrations et prendrons le temps de la rencontre avant de nous séparer.

Proposition 4-5 : *Tous sont invités au repas du Seigneur*

Nous serons attentifs aux conditions de vie et d'horaires des familles, aux personnes à mobilité réduite ou habitant loin du lieu de célébration

Proposition 4-6 : *Nos assemblées sont marquées par une grande diversité culturelle*

Nous renforcerons notre unité en valorisant les richesses de nos diverses traditions et favorisant la coopération entre les générations, les sensibilités religieuses.

Proposition 4-7 : *L'Eucharistie illumine et donne sens à notre aventure humaine. Elle est un appel à découvrir que, dans la vie de tous les jours, une semence de résurrection est jetée dans le cœur de chaque homme.*

Nous serons attentifs à intégrer la vie du monde et la vie de la communauté dans notre prière.

Proposition 4-8 : *La Parole de Dieu a son centre dans la personne du Christ.*

Pour approfondir la vie chrétienne, nous favoriserons des assemblées et des temps de prière et de partage autour la Parole de Dieu



« La première annonce doit donner lieu aussi à un chemin de formation et de maturation. L'évangélisation cherche aussi la croissance, ce qui implique de prendre très au sérieux chaque personne et le projet que le Seigneur a sur elle. Chaque être humain a toujours plus besoin du Christ, et l'évangélisation ne devrait pas accepter que quelqu'un se contente de peu, mais qu'il puisse dire pleinement : « Ce n'est plus moi qui vis, mais le Christ qui vit en moi » (Ga 2, 20). » La joie de l'Évangile- Pape François (§ 160)

Proposition 5-1 : *La Parole Vivante de Dieu transmise dans les écritures est essentielle à notre foi de disciples.*
Nous multiplierons les lieux de formation à la lecture croyante de la Bible

Proposition 5-2 : *le manque de formation et de culture religieuse est ressenti comme un obstacle au témoignage.*

Nous proposerons des parcours diversifiés de formation prenant en compte la diversité des acquis et des disponibilités des publics concernés

Proposition 5-3 : *Nous devons renouveler nos forces vives dans le secteur de la formation.*

Nous nous donnerons pour priorité de repérer et de préparer les formateurs pour demain

Proposition 5-4 : *Beaucoup demandent à la manière des apôtres: « apprenez-nous à prier ».*

Nous ferons connaître les groupes de prière qui existent et encouragerons la proposition de temps de prière divers (liturgie des heures, groupes charismatiques, adoration, chapelet, louange ...). Nous proposerons des formations à la prière et des journées de halte spirituelle ouvertes à tous

Proposition 5-5 : *Les équipes synodales ont vécu une expérience de relecture de vie et de partage à la lumière de l'Évangile. . Beaucoup demandent à poursuivre après la clôture du synode ce qui aura été vécu avec bonheur durant ces deux années.*


Nous proposerons de former des petites fraternités de partage et de prière et donnerons des outils pour alimenter ce partage

Proposition 5-6 : *L'engagement missionnaire des baptisés suppose l'affermissement de leur identité de disciple.*

Nous formerons tous ceux qui se verront confier une responsabilité dans l'Église et proposerons une formation continue à ceux qui sont déjà en mission

Proposition 5-7 *Dans la famille, les enfants, dès leur plus jeune âge, peuvent apprendre à percevoir le sens de Dieu... Aider un enfant à grandir dans la foi, c'est aussi favoriser sa propre relation avec Dieu qui l'aime.*

Nous organiserons une école de prière pour les parents et proposerons des outils pour aider les familles à vivre des temps de prière avec leurs enfants.



Thème 6
LITURGIE ET
SACREMENTS

«Le concept de « sacrement » se trouve au cœur de la foi chrétienne et renvoie à un événement de grâce, dans lequel Dieu se rend présent et agit dans notre vie. Le Concile Vatican II, au début de la Constitution sur l'Église, affirme que : « L'Église est, dans le Christ, en quelque sorte le "sacrement", c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain » (Lumen Gentium, n. 1). Cela signifie alors que les sept sacrements prennent forme dans l'Église elle-même, qui, comme sacrement universel, prolonge dans l'histoire l'action salvifique et vivifiante du Christ. C'est Lui qui, avec la force du Saint-Esprit, régénère sans cesse la communauté chrétienne et l'envoie dans le monde pour apporter à tous le salut à travers les paroles et les gestes, à travers la prédication et les sacrements. » Audience du Pape François 4 janvier 2014

Proposition 6-1 : *Les sacrements structurent la vie chrétienne*

Nous ne nous contenterons pas d'attendre les demandes de sacrement mais nous oserons les proposer tout en respectant la liberté et la diversité des cheminements

Proposition 6-2 : *La demande d'un sacrement est l'occasion d'une rencontre privilégiée avec l'Église et la qualité du premier accueil est souvent déterminante*

Nous soignerons les conditions d'accueil : lieu et qualité de la rencontre. Nous formerons les accueillants pour qu'ils puissent être dans une écoute chaleureuse, bienveillante et porteuse d'espérance.

Proposition 6-3 : *Il existe une tension entre la volonté d'accueillir largement et celle de ne pas brader les exigences de la vie sacramentelle*

Les personnes impliquées dans l'accueil et la préparation des sacrements vivront des moments de relecture pour se former au discernement et vivre leur engagement comme un chemin de conversion personnelle

Proposition 6-4 : *L'intelligence de la foi est un chemin à parcourir*

Nous inviterons les nouveaux baptisés (ou leurs parents), confirmés ou mariés à relire ce qu'ils ont vécu durant la préparation et la célébration et nous proposerons un accompagnement après la célébration des sacrements.

Proposition 6-5 : *L'année de la Miséricorde a remis en lumière le sacrement de réconciliation*

Nous continuerons à présenter le visage miséricordieux du Père notamment par la proposition du sacrement de la réconciliation de manières fréquentes et régulières dans quelques lieux du diocèse.

Proposition 6-6 : *La résurrection de Jésus atteste que Dieu est le Dieu de la vie, que la mort est passage. Nous sommes les témoins de cet amour total et de l'espérance qu'il fait naître pour tout homme.*

Nous accueillerons la diversité des demandes d'obsèques avec bienveillance. Nous continuerons à former les laïcs et les ministres ordonnés qui accueillent les familles et conduisent les funérailles en les préparant à trouver une réponse adaptée à la demande formulée, au regard de ce que l'Église peut offrir.

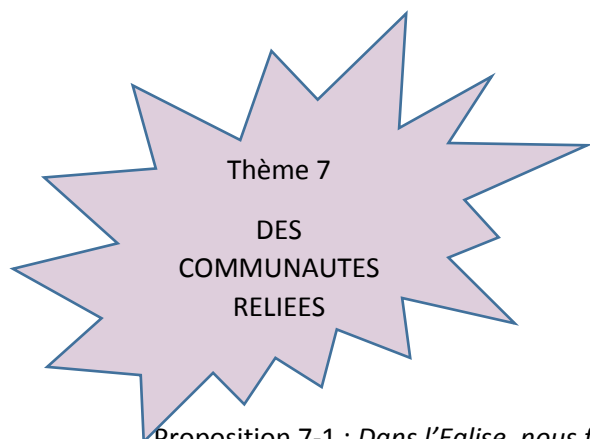
Notes théologiques P. Gérard LE STANG

Le Concile Vatican II définit ainsi le diocèse : « Un diocèse est une portion du Peuple de Dieu confiée à un évêque pour qu'avec l'aide de son presbyterium, il en soit le pasteur : ainsi le diocèse, lié à son pasteur et par lui rassemblé dans le Saint-Esprit, grâce à l'Évangile et à l'Eucharistie, constitue une Église particulière en laquelle est vraiment présente et agissante l'Église du Christ, une, sainte, catholique et apostolique. » (*Christus Dominus 11*).

L'Église particulière ou locale, le diocèse, a donc une unité propre et profonde : c'est l'Église du Christ présente en ce lieu. Aucune communauté ou fraternité chrétienne du diocèse n'est un îlot isolé et ne vit sans dépendance avec les autres. Tous appartiennent à une même communion, une même famille, un même corps. Les évêques, prêtres et diacres envoyés en mission pour les servir, parfois venant de très loin, leur rappellent que l'Église catholique, est une vaste et profonde communion.

Au fil de l'expérience synodale, la conscience d'appartenir à cette communion diocésaine grandit, et avec elle, la nécessité de penser le réseau des communautés chrétiennes dans la perspective d'une communion à faire vivre et grandir, sans se crisper sur un passé révolu. Qu'avons-nous à changer et bouger, en nous-mêmes et dans nos organisations et fonctionnements, pour que l'Église du Christ soit mieux manifestée et ancrée sur le territoire diocésain ? Qu'avons-nous à accepter de perdre et à gagner ?

L'Église diocésaine est ainsi un vaste espace composé d'une diversité de communautés : c'est ainsi que sa mission peut être concrètement remplie en proximité avec les chrétiens, dans les communes du département. Il y a beaucoup à faire pour trouver un équilibre entre expérience de communion diocésaine et communautés (ou fraternités) de proximité, composées par affinités ou par territoire. Beaucoup à faire aussi pour permettre aux ministres ordonnés d'y servir sans s'épuiser, et pour offrir aux jeunes une perspective évangélique et spirituelle nourrissante et stimulante.



« La paroisse est communauté de communautés, sanctuaire où les assoiffés viennent boire pour continuer à marcher, et centre d'un constant envoi missionnaire. Mais nous devons reconnaître que l'appel à la révision et au renouveau des paroisses n'a pas encore donné de fruits suffisants pour qu'elles soient encore plus proches des gens, qu'elles soient des lieux de communion vivante et de participation, et qu'elles s'orientent complètement vers la mission ». La joie de l'Évangile – Pape François (§28)

Proposition 7-1 : *Dans l'Église, nous faisons l'expérience d'une plus grande pauvreté de moyens.*

En choisissant l'espérance, nous rechercherons de nouvelles formes d'évangélisation et de vie en communauté.

Proposition 7-2 : *Dans l'Église, nous sommes appelés à former une communauté de foi et d'espérance.*

Nous accueillerons avec bienveillance les différentes sensibilités et nous vivrons la diversité des charismes et des engagements comme une richesse.

Proposition 7-3 : *Par notre baptême et notre confirmation, nous sommes appelés à devenir de plus en plus des frères et sœurs dans le Christ.*

Nous favoriserons tout ce qui permettra de mieux nous connaître et de créer un climat de fraternité et de solidarité.

Proposition 7-4 : *Pour que l'Église soit comme un puits au milieu du village, pour que chacun puisse s'y sentir comme à la maison.*

Nous ouvrirons des portes, nous accueillerons ceux qui sont sur le seuil.

Proposition 7-5- « *Le chemin de la synodalité est justement celui que Dieu attend de l'Église du troisième millénaire* ». Pape François (17 octobre 2015)

Nous développerons une culture synodale à tous les niveaux de la vie ecclésiale.

Proposition 7-6 : *Nous sommes appelés à vivre du Christ dans l'Église particulière qu'on appelle diocèse.*

Nous sortirons régulièrement de nos communautés locales (paroisse, mouvement...) pour faire l'expérience de l'Église et de la mission qui ne viennent pas de nous mais de Dieu.

Proposition 7-7 : *Notre église diocésaine participe au témoignage de la foi en Jésus-Christ en communion avec les autres églises locales.*

Nous développerons le sens de l'Église universelle. Nous découvrirons la vie dans d'autres diocèses du monde en privilégiant les témoignages et les échanges.

Proposition 7-8 : *La recherche de l'unité entre les chrétiens est nécessaire à l'annonce de l'Évangile et n'appartient pas au passé.*

Au cours de la semaine pour l'unité des chrétiens, nous susciterons des temps de prière et des actions de solidarité avec le souci d'y impliquer des plus jeunes. Nous chercherons à exprimer des positions communes sur certaines questions de société.

Proposition 7-9 : *Malgré les difficultés du temps et les barrières qui se dressent. Les catholiques ne renoncent pas à entrer en dialogue avec les membres des autres traditions religieuses dans la vérité et l'ouverture du cœur.*

Nous développerons des rencontres et des actions avec les représentants des autres religions pour mieux nous connaître et montrer que nous pouvons porter un message commun de respect, d'amour, de paix.



« J'éprouve une immense gratitude pour l'engagement de toutes les personnes qui travaillent dans l'Église. Je ne veux pas m'arrêter maintenant à exposer les activités des différents agents pastoraux, des évêques jusqu'au plus humble et caché des services ecclésiaux. Je préférerais plutôt réfléchir sur les défis que, tous, ils doivent affronter actuellement dans le contexte de la culture mondialisée. Cependant, je dois dire en premier lieu et en toute justice, que l'apport de l'Église dans le monde actuel est immense. » La joie de l'Évangile – Pape François (§76)

Proposition 8-1 : *La vie de chaque baptisé peut être regardée comme une réponse à l'appel de Dieu.*

Nous encouragerons cette « culture vocationnelle » dans la prière et la prédication de nos communautés. Nous regarderons avec grande estime les vocations particulières de prêtres, diacres et la vie consacrée en les inscrivant dans le paysage habituel de la vie de l'Église.

Proposition 8-2 : *Nous ne voulons pas regarder le ministère des prêtres sous le seul angle des choses à faire mais nous voulons le recevoir comme un don fait à l'Église pour sa vie et sa mission.*

En quittant le « modèle unique » et le désir de tout couvrir, nous encouragerons la diversité des formes de ministère des prêtres.

Proposition 8-3 : *Pour que l'Église porte témoignage, l'unité des prêtres et des communautés chrétiennes compte beaucoup.*

Nous aiderons les prêtres à prendre soin des communautés surtout des membres les plus fragiles et nous encouragerons les communautés à développer des liens de prière et de fraternité avec les prêtres.

Proposition 8-4 : *Nous avons souvent des difficultés à appeler de nouveaux responsables pour l'animation de nos communautés chrétiennes.*

Les missions confiées seront décrites avec plus de précision et données pour un temps déterminé. Les personnes appelées seront accompagnées.

Proposition 8-5 : « À chacun est donnée la manifestation de l'Esprit en vue du bien. » 1 Cor 12,7

Nous ne nous inquiéterons pas d'abord des tâches à remplir dans l'Église mais nous regarderons les talents.

Proposition 8-6 : *L'exercice d'un ministère ou d'une responsabilité ecclésiale demande un ressourcement permanent.*

Nous proposerons aux prêtres, diacres, religieux, religieuses, laïcs en mission ecclésiale des temps de formation et de ressourcement communs.

Proposition 8-7 : *Beaucoup de personnes recherchent un accès simple et facile à des lieux de ressourcement.*

Nous développerons des lieux d'accueil spirituel en prenant appui sur les communautés religieuses, les communautés nouvelles et les mouvements apostoliques.



Notes théologiques P. Gérard LE STANG

Le concile Vatican II, dans la première partie du texte sur *L'Eglise dans le monde de ce temps*, expose sa vision de l'homme en trois phases : le mystère de la personne humaine, la réalité communautaire, l'activité humaine. Ces trois réalités sont intimement liées. Chaque personne a une vocation noble et unique, un germe divin est déposé en elle, dit ce même texte. Cette vocation s'épanouit au sein de communautés diverses, en particulier la cellule familiale, qui est primordiale. Elle se réalise dans la cité humaine, par son travail, ses études, ce qu'elle y reçoit et ce qu'elle y apporte. Personne, communauté et activité sont toutes trois reliées profondément au mystère de la Sainte Trinité, mystère de communion où chaque personne ne vit que dans la relation aux autres et agit par elles et pour elles.

Cette vision unifiée, relationnelle, profonde nous donne de comprendre combien le service des personnes est une dimension essentielle de la mission de l'Eglise, notamment quand ces personnes sont blessées, éprouvées ou délaissées de quelque manière que ce soit. Ce service donne chair à l'annonce de la Parole de Dieu. Il atteste que notre prière adressée à Dieu s'accompagne inévitablement d'un désir « d'aider Dieu » qui veut attirer tout homme à lui et le combler de sa joie. La réalité du service, de la diaconie, de la charité vécue en paroles et en actes, est une composante essentielle de l'expérience chrétienne et le signe d'une foi vécue de façon crédible et cohérente.

Un synode placé sous le signe de l'Espérance revisite l'ensemble de la vie de l'Eglise en ce diocèse. Il s'en trouve ainsi replacé face aux orientations à prendre pour servir les personnes, de façon intelligente et efficace, en estimant leurs aspirations les plus profondes, leurs besoins les plus criants - non pris en compte par ailleurs - , et en indiquant des voies à privilégier pour l'action, tout en mesurant les ressources à sa disposition pour ce faire.



« A vous, jeunes, je vous dis : apportez cette certitude : le Seigneur est vivant et il marche à vos côtés dans votre vie. C'est votre mission ! Allez apporter cette espérance. Soyez ancrés dans cette espérance : cette ancre qui est dans le ciel ; tenez bien la corde, soyez ancrés et allez apporter cette espérance. Vous, les témoins de Jésus, allez apporter le témoignage que Jésus est vivant et cela nous donnera l'espérance, cela donnera de l'espérance à ce monde un peu vieilli par les guerres, le mal, le péché. Allez-y, les jeunes ! » Catéchèse du Pape François 3 avril 2013

Proposition 9-1 : *Les enfants et les jeunes sont porteurs de richesses, de générosités, d'attentes spirituelles qui leur sont propres.*

Nous leur donnerons les moyens d'exprimer leurs souhaits, de prendre des initiatives et nous les associerons aux décisions importantes de la vie de l'Eglise.

Proposition 9-2 : *Les enfants et les jeunes sont capables d'une authentique rencontre de Jésus Christ et d'une vraie vie intérieure.*

Nous leur proposerons des parcours diversifiés de formation allant de l'initiation à l'approfondissement, avec des expériences de prière et de ressourcement spirituel à leur portée.

Proposition 9-3 : *Dans les célébrations eucharistiques dominicales, les enfants et les jeunes ont besoin d'être initiés pour rentrer dans le mystère célébré et ont le désir de prendre une place active.*

Nous les introduirons au sens de ce qui est célébré, à l'intelligence des rites et nous faciliterons leur participation active à l'accueil, l'animation, la préparation.

Proposition 9-4 : *Les enfants et les jeunes sont sensibles à la cohérence et au témoignage d'une foi vécue dans la vie.*

Nous leur proposerons des expériences d'engagement dans le service des autres et l'accueil de la différence.

Proposition 9-5 : *Les enfants et les jeunes ont besoin pour se construire d'alterner l'entre soi et l'ouverture aux autres.*

Nous favoriserons les rencontres, les échanges et les rassemblements intergénérationnels et en même temps nous leur offrirons des temps et des lieux qui leur permettront de vivre leur foi entre eux

Proposition 9-6 : *La rencontre de chrétiens adultes solides, ouverts, prenant au sérieux les enfants et les jeunes est déterminante sur leur chemin de croissance personnelle et de découverte de la foi.*

Nous appellerons et nous formerons des éducateurs pour l'accompagnement de la croissance humaine, affective et spirituelle des enfants et des jeunes.

Proposition 9-7 : *L'Enseignement catholique est un lieu privilégié pour la rencontre des enfants et des jeunes dans leur diversité.*

Nous le soutiendrons dans sa mission en cherchant à comprendre son projet, en développant les liens paroisses- établissements, en osant l'interpeller sur son identité catholique.

Proposition 9-8 : *L'accompagnement spirituel des enfants et des jeunes est « une priorité absolue » pour la vitalité de notre diocèse.*

Nous intégrerons cette priorité dans les nominations de prêtres.



« La présence du Seigneur se manifeste dans la famille réelle et concrète, avec toutes ses souffrances, ses luttes, ses joies et ses efforts quotidiens. Lorsqu'on vit en famille, il est difficile d'y feindre et d'y mentir ; nous ne pouvons pas porter un masque. Si l'amour anime cette authenticité, le Seigneur y règne avec sa joie et sa paix. La spiritualité de l'amour familial est faite de milliers de gestes réels et concrets. Dans cette variété de dons et de rencontres qui font mûrir la communion, Dieu établit sa demeure. Ce don de soi associe à la fois « l'humain et le divin », [369] car il est plein de l'amour de Dieu. En définitive, la spiritualité matrimoniale est la spiritualité du lien habité par l'amour divin. » *Amoris Laëtitia* – Pape François (§ 315)

Proposition 10-1 : *Le désir de fonder un couple stable et une famille reste fort chez les jeunes malgré les débats parfois confus sur le mariage et l'amour qui traversent la société.*

Dans les groupes et communautés, nous approfondirons la beauté de l'amour en famille, à partir de l'exhortation apostolique « Amoris Laëtitia- La joie de l'amour ». Nous proposerons des repères sur la vie affective et des témoignages de couples auprès des jeunes et dans les parcours de préparation au mariage

Proposition 10-2 : *Les enfants et petits-enfants interpellent, par leurs questions, la foi de beaucoup de parents et de grands parents.*

Nous développerons des parcours de catéchèse pour adultes.

Proposition 10-3 : *Le mariage ne s'entend pas avec les mêmes fondements dans la société civile et dans l'Eglise.*

Nous mettrons en œuvre une préparation au mariage renouvelée révélant les fondements du mariage chrétien comme sacrement fondateur de la vie de couple et de famille.

Proposition 10-4 : *L'engagement des personnes dans la vie de famille se construit chaque jour.*

Nous appellerons des couples, des personnes formées à l'accompagnement pour rejoindre les familles tout au long de la vie, dans des lieux stables et bien identifiés.

Proposition 10-5 : *Dans la vie de famille, les personnes célibataires peuvent apporter un équilibre de grande valeur par leur disponibilité, leur attention aux membres les plus fragiles.*

Nous aurons le souci de mettre en lumière la fécondité du célibat accueilli et de rendre grâce pour ceux qui vivent cet état de vie dans le service et le don.

Proposition 10-6 : *Des familles sont confrontées à des difficultés conjugales, sociales, éducatives*

Nous inciterons les communautés à accueillir et à soutenir les couples en particulier ceux qui sont dans l'épreuve ou la précarité, à créer des espaces de rencontre et d'échanges où la parole puisse librement circuler.

Proposition 10-7 : *La séparation et les situations de divorce sont des épreuves humaines, sociales et spirituelles vécues souvent dans un grand silence et un grand isolement.*

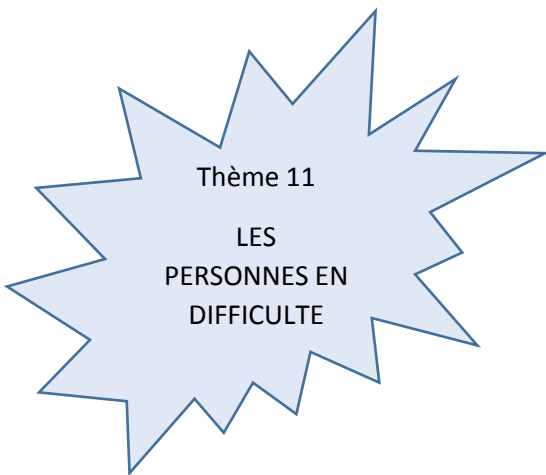
Nous ferons connaître et nous soutiendrons les mouvements chrétiens et les initiatives de la pastorale familiale qui peuvent permettre de trouver une aide et un lieu de discernement.

Proposition 10-8 : *Des personnes divorcées-remariées poursuivent leur chemin d'engagement en Eglise en souffrant de l'empêchement de recevoir les sacrements.*

En liant maturation des consciences et formation au discernement, nous réfléchirons en communauté aux initiatives que nous pouvons prendre pour que le message de miséricorde soit entendu dans ces situations de souffrance: accueillir, accompagner, discerner, intégrer (suivant les mots clés du chapitre 8 de l'exhortation « Amoris Laëtitia »).

Proposition 10-9 : *Des croyants confrontés à leur homosexualité souhaitent vivre leur vie chrétienne en Eglise.*

Nous inviterons nos communautés à accueillir ces personnes en vérité



« Jésus, l'évangéliste par excellence et l'Évangile en personne, s'identifie spécialement aux plus petits. (cf. Mt 25, 40). Ceci nous rappelle que nous tous, chrétiens, sommes appelés à avoir soin des plus fragiles de la terre. .../...(§209)

Il est indispensable de prêter attention aux nouvelles formes de pauvreté et de fragilité dans lesquelles nous sommes appelés à reconnaître le Christ souffrant, même si, en apparence, cela ne nous apporte pas des avantages tangibles et immédiats : les sans-abris, les toxicodépendants, les réfugiés, les populations indigènes, les personnes âgées toujours plus seules et abandonnées etc. Les migrants me posent un défi particulier parce que je suis Pasteur d'une Église sans frontières qui se sent mère de tous. (§210) » La joie de l'Évangile –Pape François

Proposition 11-1 : *Notre société engendre des formes nouvelles de solitude souvent cachées.*

Dans nos communautés paroissiales, nous serons attentifs aux situations de solitude et prendrons des initiatives pour recréer du lien, redonner confiance et permettre à chacun de trouver sa place dans la communauté

Proposition 11-2 : *Nous ne serons pas en vérité l'Église du Christ sans la présence des plus vulnérables et des plus pauvres.*

Nous nous exercerons à découvrir, à la lumière de l'Évangile, le Christ qui nous rejoint dans la personne fragile et vulnérable, nous éduquerons notre regard pour découvrir sa vraie richesse et nous inventerons des façons de vivre ensemble qui reconnaissent la dignité de chacun

Proposition 11-3 : *La solidarité n'est pas une option mais une exigence évangélique. . Le rassemblement « Diaconia 2013 » nous a fortement sensibilisé à « la place et à la parole des pauvres »..*

Nous intégrerons dans les parcours d'initiation chrétienne et d'éducation une sensibilisation à la rencontre et au service des plus démunis.

Proposition 11-4 : *L'Évangile inspire un regard original sur la vérité de l'existence humaine*

Nous susciterons des initiatives d'action pour défendre la justice et honorer la dignité de la personne de la conception à la fin de la vie

Proposition 11-5 : *Beaucoup de personnes âgées ont l'impression d'être abandonnées aux marges de la vie en société et en Église.*

Nous valoriserons la dignité de la personne âgée en lui confiant une mission dans la communauté

Proposition 11-6 : *La communauté paroissiale reste un lieu inaccessible pour certains à cause de la distance géographique, sociale ou culturelle.*

Nous encouragerons et soutiendrons l'implantation de familles chrétiennes et de petites fraternités dans les quartiers défavorisés et dans nos campagnes les moins peuplées.

Proposition 11-7 : *Chacun a sa place dans nos communautés et a quelque chose d'original à donner.*

Nous travaillerons pour rendre accessible aux personnes handicapées nos bâtiments, nos célébrations, nos propositions, nos rassemblements

Proposition 11-8 : *Rien de ce qui touche l'homme n'est étranger à Dieu qui entend le cri qui monte vers Lui.*

Nous proposerons des lieux et des temps pour réfléchir aux situations de pauvreté et à leurs causes et nous oserons interpeller les chrétiens, les responsables économiques, sociaux et politiques.



« Dans le dialogue avec l'État et avec la société, l'Église n'a pas de solutions pour toutes les questions particulières. Mais, avec les diverses forces sociales, elle accompagne les propositions qui peuvent répondre le mieux à la dignité de la personne humaine et au bien commun. Ce faisant, elle propose toujours avec clarté les valeurs fondamentales de l'existence humaine, pour transmettre les convictions qui ensuite peuvent se traduire en actions politiques. » La joie de l'Évangile- Pape François (§ 241)

Proposition 12-1 : *l'Église qui est à Saint Brieuc appartient à la communauté humaine des Côtes d'Armor et en est solidaire.*

Nous inviterons les chrétiens à s'exprimer avec conviction dans les débats qui traversent celle-ci quand ils concernent notre mission, le bien commun et la dignité des personnes

Proposition 12-2 : *Agir pour plus de solidarité et de fraternité n'est pas seulement une affaire de bonne volonté.*

Nous prendrons les moyens pour que les chrétiens puissent découvrir et s'approprier la pensée sociale de l'Église

Proposition 12-3 : *une solidarité authentique se vit par le biais d'associations non confessionnelles de la société civile.*

Nous inciterons les chrétiens du diocèse à y renforcer leur présence afin de témoigner collectivement et individuellement de l'Évangile.

Proposition 12-4 : *Notre attente du Royaume de Dieu s'exprime particulièrement dans des actes de justice et de fraternité. La politique est une forme supérieure de la charité.*

Nous appellerons les catholiques à s'engager dans les domaines économiques, sociaux, syndicaux, éthiques, politiques. Nous créerons des espaces de rencontre pour qu'ils puissent relire leur engagement à la lumière de l'Évangile.

Proposition 12-5 : *La spiritualité chrétienne encourage un style de vie prophétique*

Nous ferons connaître les initiatives de recherche de consommation maîtrisée, de partage du travail, de juste rémunération, d'économie solidaire et interpellons les chrétiens sur leur mode de vie et de consommation.

Proposition 12-6 : *L'éducation à la responsabilité écologique et environnementale peut faire naître de nouveaux styles de vie*

Nous sensibiliserons enfants, jeunes et adultes aux gestes quotidiens pour protéger notre planète et nous appellerons chacun à la responsabilité dans sa maison et son environnement proche

Proposition 12-7 : *Le message évangélique sur la dignité de toute personne ne peut rester lettre morte loin de notre vie quotidienne.*

Nous oserons dénoncer les courants de pensée et les pratiques qui sont contraires à l'Évangile, au respect des personnes et de la vie humaine.

Prière du Synode

Dieu notre Père, nous te rendons grâce
pour tous les dons reçus de toi.

Tu appelles tous tes enfants à « choisir l'espérance »
dans le synode que nous célébrons à St Briec et Tréguier.
Donne-nous la joie de marcher ensemble au long des jours,
sous ton regard, dans la confiance et dans la paix.

Envoie-nous auprès des hommes que tu aimes
pour que nous soyons des messagers de ta miséricorde.

Seigneur Jésus, Fils du Père,
Tu as donné ta vie pour tous.
Par ta mort et par ta résurrection,
une espérance nouvelle s'est levée
pour que le monde progresse dans l'amour et la vérité.
Sois avec nous pendant le synode,
pour nourrir notre foi,
faire grandir notre espérance et nous donner la force d'aimer.

Esprit Saint, Esprit du Père et du Fils,
tu donnes vie et croissance à l'Eglise,
tu viens nous surprendre
et nous combler bien au-delà de ce que nous avons demandé.
Viens parler au cœur chacun, dans la diversité de nos vocations,
dans les équipes synodales et dans les assemblées,
dans les échanges et dans le recueillement.
Apprends-nous à nous écouter les uns les autres
et à t'écouter, Toi, Esprit d'audace et de feu.

Dieu trois fois Saint, ton Eglise se tient dans la confiance.
Viens l'habiter et la renouveler
pour qu'elle remplisse la mission que tu lui donnes.
Comme la Vierge Marie, Notre-Dame d'Espérance,
nous sommes disponibles à ton appel :
« Qu'il nous soit fait selon ta Parole ! ».
Amen

